

infri

Association fribourgeoise des institutions spécialisées  
Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen

21



Rapport annuel  
2021

---



# Sommaire

Message de la présidente . . . . .	2
Rapport du secrétariat général . . . . .	3
<b>Rapports des commissions permanentes</b>	
Enseignement spécialisé . . . . .	4
Habitat, travail et formation INSOS. . . . .	6
Liste des membres INFRI 2022 . . . . .	8
Institutions socio-éducatives . . . . .	10
Addictions. . . . .	11
Commission CCT. . . . .	12
<b>Projets en cours</b>	
infri'guide . . . . .	13
<b>Finances</b>	
Comptes et budgets . . . . .	14
Bilan. . . . .	15
Commentaire des comptes . . . . .	16

## Composition du comité INFRI 2021

### Présidente

o Ursula Schneider Schüttel, présidente Fondation les Buissonnets

### Vice-Présidente

o Caroline Dénervaud, présidente Institut St-Joseph du Guintzet

### Membres

- o Michelle Constantin, directrice Les Traversées
- o Joëlle Bossens, directrice Centre scolaire Villars-Vert
- o Cédric Fazan, directeur Fondation le Tremplin
- o Peter Wuethrich, membre Fondation la Rosière et Fondation les Buissonnets
- o Bernard Bosson, directeur Fondation HorizonSud
- o Jean Bourgknecht, président Nid Clairval
- o Patrice Zurich, co-président Clos Fleuri
- o Claude Chassot, directeur St-Camille
- o Raphaël Glassey, directeur Nid Clairval



# Message de la présidente

La « parenthèse » du COVID-19 s'est prolongée en 2021 pour une année supplémentaire.

Dans les institutions spécialisées, cela s'est manifesté par une gestion compliquée des absences du personnel et par un renforcement progressif des plans de protection, culminant avec l'obligation des tests répétitifs hebdomadaires pour le personnel non vacciné. Dans la gestion de cette politique sanitaire, le canton a eu bien des difficultés à différencier les mesures concernant les EMS de celles des institutions spécialisées, ce malgré des réalités bien différentes. Cette assimilation est regrettable, et nous espérons que les autorités sauront tirer les leçons de ces expériences de crise.

Le monde associatif des institutions au sens large a subi des changements importants cette année. Au niveau suisse s'est concrétisée la création d'une grande fédération regroupant les associations faitières des domaines de la personne âgée (CURAVIVA) et du handicap (INSOS): ARTISET. Cette nouvelle entité va également déployer ses ailes dans le domaine des institutions pour mineur-e-s, avec un nouveau secteur YOVITA qui leur est consacré. On peut attendre de cette dynamique nouvelle un gain d'efficacité, aussi bien pour les prestations aux institutions qu'au niveau politique.

Sur le plan cantonal, c'est dans le secteur des soins de longue durée et des soins à domicile que d'importants changements ont été mis en place. L'AFIPA, notre partenaire traditionnel du monde des EMS, et l'AFAS pour les soins à domicile, ont été remplacés par l'AFISA, nouvelle association ancrée sur l'organisation par district des domaines concernés. C'est l'effet de la politique Senior+, introduite dans le canton ces dernières années qui a provoqué ces importants changements.

Nous formulons le vœu que les collaborations fructueuses que nous avons connues depuis longtemps avec succès avec l'AFIPA puissent se poursuivre dans cette nouvelle configuration. Vu l'âge augmentant des bénéficiaires dans nos institutions qui offrent une habitation, des solutions « EMS » gagnent en importance. En outre, de plus en plus de personnes en situation de handicap ou en difficulté attendent un soutien pour pouvoir vivre de manière plus autonome comme le prévoit par ailleurs la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Quant à l'actualité d'INFRI, nous avons dû libérer les locaux que le secrétariat occupait au Guintzet, l'institution ayant dû répondre à des besoins nouveaux. La recherche de nouveaux locaux a été fructueuse, et le secrétariat a pu inaugurer ses nouveaux locaux au début 2022: ils sont situés au Chemin de Beaulieu 2, à Villars-sur-Glâne. Ils sont plus vastes, ce qui permet notamment de les utiliser comme lieu de réunion, et de répondre à de multiples besoins nouveaux. C'est formidable, et nous nous réjouissons des dynamiques nouvelles qui pourront ainsi être développées.

Je profite de ce message pour adresser mes remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui permettent aux institutions de fournir des prestations exceptionnelles pour leurs bénéficiaires: l'ensemble du personnel des institutions, ainsi que leurs organes dirigeants.

## MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

Un grand MERCI va également aux membres du comité d'INFRI, ainsi qu'à notre secrétaire général et notre secrétaire administrative pour leur soutien engagé, fiable et de très bonne qualité.

**Ursula Schneider Schüttel**  
Présidente et  
conseillère nationale

# Rapport du secrétariat



L'année qui s'est achevée aura été une année pleine de nouveautés.

La première a été évoquée par notre présidente: le déménagement du secrétariat. C'est un grand changement après tant d'années à l'Institut St-Joseph, que nous remercions très sincèrement de nous avoir hébergés si longtemps dans de très bonnes conditions. INFRI prend maintenant un nouveau départ, et c'est l'occasion de nous renouveler et viser des objectifs nouveaux. Dans ce contexte, le comité a d'ailleurs également décidé d'augmenter le taux d'activité du secrétariat administratif de 10%, afin de mieux assumer la charge de travail actuelle.

Grâce à une bonne situation financière, notre association se développe continuellement, et peut proposer année après année de nouvelles prestations à ses membres.

Il y a deux ans, le **Pôle confiance** a été mis en place pour offrir un service de personnes de confiance au personnel des institutions. À ce jour, la quasi-totalité des institutions a adhéré au Pôle confiance, et en 2022 un numéro d'appel unique avec une permanence téléphonique est à disposition, afin que le personnel en difficulté puisse y recourir de manière très facile. Les interventions des personnes de confiance augmentent graduellement chaque année, et elles se sont montées à 30 en 2021.

Outre cette offre déjà en place, INFRI propose quelques prestations totalement nouvelles:

o **Chaperon Rouge**: désormais, toutes les institutions spécialisées disposent pour leur personnel d'un service pour la garde des enfants malades. Celle-ci est assurée par le Chaperon Rouge de la Croix-Rouge fribourgeoise. Nous avons obtenu que ce service soit pris en charge financièrement par le SPS et le SESAM, sur la base d'une facturation en sus du cadre budgétaire, donc sans que cela n'impacte négativement le budget des

institutions. Ce service de Chaperon Rouge a commencé en septembre 2021 et est très utilisé, à hauteur d'une moyenne de 50 heures d'interventions par mois.

o **Infri'guide**: depuis deux ans, un travail acharné a été réalisé par divers partenaires afin d'arriver à mettre en ligne en février 2022 un catalogue des prestations institutionnelles pour adultes. Cette offre à destination du public et des personnes concernées est accessible à l'adresse [www.infri-guide.ch](http://www.infri-guide.ch). Se sont engagés dans ce processus créatif des protagonistes aussi divers que Pro Infirmis (pour le FALC), des étudiant-e-s de l'Institut de pédagogie spécialisée de l'Université de Fribourg, l'agence de communication MiNT, toutes les directions des institutions pour adultes, et bien d'autres encore. Un des articles de ce rapport annuel est dédié à cette offre. Retenons par l'exemple de ce projet le potentiel d'innovation de notre association, au service des institutions et de leurs bénéficiaires.

o **Palliative-Handicap**: notre engagement dans Palliative Fribourg depuis plusieurs années se concrétisera en 2022 par le démarrage d'une certification Palliative-Handicap adaptée aux institutions pour adultes. C'est un programme de formation/soutien, fourni par Voltigo et offert par INFRI aux institutions. Par cette démarche, elles pourront identifier et approfondir les thèmes significatifs pour leur population dans le domaine de l'approche palliative, et trouver des pistes pour améliorer leur gestion de la souffrance et de la fin de vie. Un « certificat de qualité » sera fourni par Voltigo et INFRI aux institutions concluant la démarche.

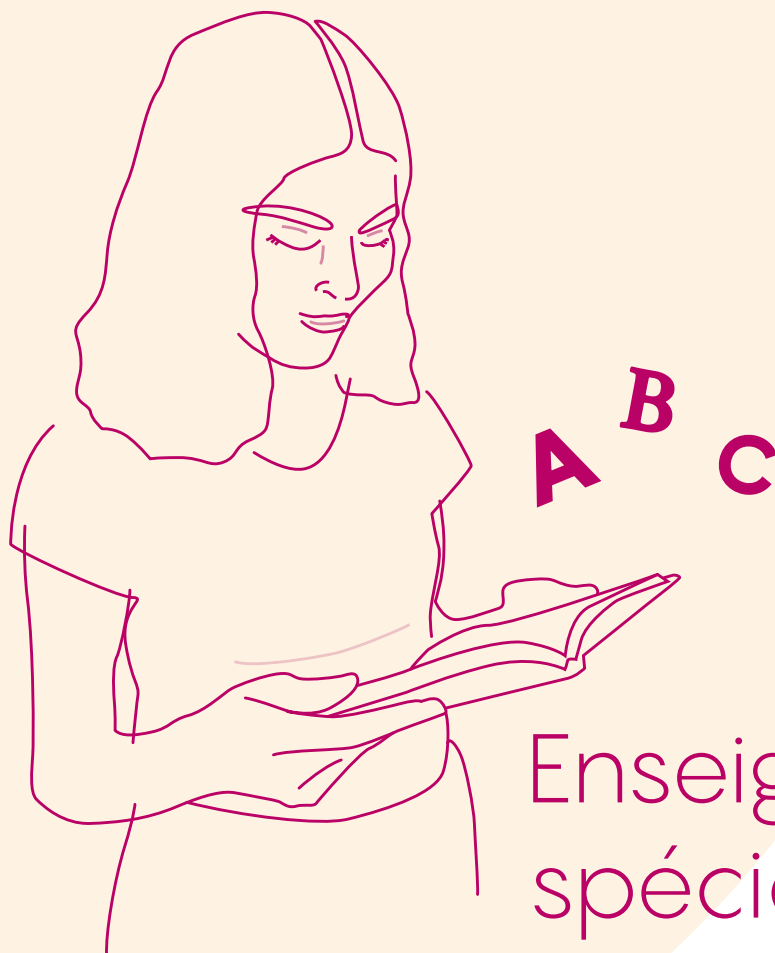
La situation sanitaire liée au COVID a plongé une partie de la population fribourgeoise dans la précarité et aggravé la situation sociale de beaucoup de personnes jusque dans leurs limites. L'ensemble des organismes fribourgeois de l'action sociale se sont engagés dans un « **Manifeste pour la dignité** », comprenant des revendications de base pour lutter contre la précarité grandissante

dans notre société. Les distributions alimentaires bénévoles qui ont été fournies ces deux dernières années sont la marque de la paupérisation d'une partie de la société. « Dignité Fribourg » a déployé diverses actions pour rendre visible cette problématique et inciter les pouvoirs publics à y apporter des réponses appropriées: sensibilisation des politiques (Smartvote), actions au Grand Conseil, demandes au gouvernement, Banque alimentaire, etc. INFRI s'est activement associée à ces actions pendant l'année 2021.

Terminons cette chronique en mentionnant le départ du SPS de la cheffe de service Mme Maryse Aebischer qui a incarné durant plusieurs années un partenariat de qualité avec les institutions et a toujours considéré INFRI comme le partenaire privilégié de l'Etat. C'est avec reconnaissance que nous avons salué son action à l'occasion de son départ, et aujourd'hui nous accueillons avec satisfaction la nouvelle cheffe de service, Mme Christine Kolly. Suite au départ de la Conseillère d'Etat directrice de la DSAS, Mme Anne-Claude Demierre, l'arrivée de M. Philippe Demierre comme nouveau Directeur est également un changement significatif. Nous nous réjouissons déjà de ces nouvelles collaborations.

Olivier Spang  
Secrétaire général

Jacqueline Hayoz  
Secrétaire administrative



## Enseignement spécialisé

---

La Commission permanente de l'enseignement spécialisé regroupe les directeurs et directrices des institutions de pédagogie spécialisée. Nous nous sommes rencontrés pour 10 séances, dont 5 avec le SESAM.

L'année 2021 a connu son lot de changements au sein de la commission :

- o Caroline Cordey a quitté la direction du CEP, reprise par Chantal Gremaud Bertschy dès le 1er avril.
- o A l'école du Carré d'As à Romont, nous avons dit au revoir à Evelyne Badoud, après une longue carrière en faveur des élèves de l'enseignement spécialisé. Anne Rodi a repris le flambeau à la rentrée d'août.

o Emmanuel Batoz a repris la fonction de vice-président de la CPES.

o Suite à l'admission du Centre thérapeutique de jour et de la Tagesklinik au sein de INFRI, nous avons accueilli en septembre deux nouveaux collègues :

- Guillermo Valenzuela, directeur du CTJ
- Niels Bugge, directeur de la Tagesklinik.

La CPES compte dès lors 13 directeurs et directrices.

Joëlle Bossens  
Présidente

## Institutions membres

Flos Carmeli — Institut St-Joseph du Guintzet — Centre scolaire de Villars-Vert — Centre éducatif et pédagogique CEP — Centre éducatif et scolaire de la Glâne CESL/G — Clos Fleuri — Home-Ecole romand Les Buissonnets — Schulheim Les Buissonnets — Service éducatif itinérant sei-fribourg Les Buissonnets — Les Peupliers — Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère — Centre thérapeutique de jour CTJ — Tagesklinik für Kinder, Freiburg

Durant nos séances, de nombreuses thématiques ont été abordées et travaillées.

- o Application de la CCT en lien avec la LPers pour les enseignants : Plusieurs disparités ont été constatées entre le texte de la CCT et le Règlement sur le personnel enseignant de l'état (RPens), notamment : enchaînement des CDD, résiliation pendant la période probatoire, heures de décharge, congé 15e année de service, maintien du palier acquis si obtention du diplôme, paliers bloqués, classification enseignants branches spéciales...
- o Un groupe de travail composé de représentants de la CPES, d'INFRI et de la FOPIS a planché sur les adaptations nécessaires et a préparé des propositions, toutefois le RPens étant en révision du côté de l'Etat, le projet est en stand by.
- o Présentation du service de soutien du SENOF aux enseignants : Luc Vonlanthen nous a présenté le service de soutien aux enseignants mis en place par le Service de l'enseignement obligatoire, une offre de soutien aux enseignants de l'école ordinaire qui se retrouvent en difficulté et qui peuvent faire appel, en tout anonymat, à ce service. Les membres de la CPES ont estimé avoir les ressources nécessaires dans les institutions pour accompagner leurs collaborateurs et aucune demande n'a été formulée.

- o Informatique : Office 365 a été mis en œuvre dans toutes les institutions, tout le personnel des écoles spécialisées ayant donc à présent accès aux fonctionnalités de la suite Office, tout comme les enseignants des écoles ordinaires. Un gros chantier en termes de mise en œuvre, formation, coordination, qui nous rapproche des conditions des écoles primaires et secondaires.
- o Archivage : Le projet de directive sur l'archivage est à bout touchant et devrait être mis en œuvre d'ici l'été 2022.
- o Avec le SESAM, relevons la présentation des priorités de la DICS (la DFAC depuis 2022), des procédures d'octroi des MAR (mesures d'aide renforcée), l'élaboration d'un référentiel pédagogique-thérapeutique, les discussions sur l'octroi des EPT pour la rentrée...

Et en continu, lors de nos rencontres avec le SESAM, nous avons abordé les questions d'actualité, qu'elles soient liées aux mesures covid, aux procédures et directives, aux orientations des élèves et autres sujets..

En bref, une année bien chargée du côté des directeurs des institutions de pédagogie spécialisée, riche en échanges de part et d'autre. Un grand merci à mes collègues de la CPES pour le bel esprit de collaboration instauré dans nos séances, ainsi qu'à Olivier Spang pour sa disponibilité.



## Habitat, travail et formation INSOS

---

En 2021, la commission Habitat, travail et formation a réuni à six reprises les institutions qui agissent pour l'accueil, l'accompagnement et l'intégration professionnelle et sociale des personnes majeures en situation de handicap. La plupart des séances a pu avoir lieu en présentiel, favorisant la création d'espaces d'échange et de réflexion communs.

Michelle Constantin  
Présidente



## Institutions membres

Centre d'intégration socioprofessionnelle CIS — Les Traversées — St-Camille — La Rosière — Fara — La Colomnière — Linde — Fondation glânoise — HorizonSud — L'Estampille — La Belle Etoile — Clos Fleuri — Homato/ Les Buissonnets — St-Louis — Stiftung ssb — Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Behinderte SSEB — applico — CFC Centre de formation continue — CFPS Seedorf — Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg

Plusieurs nouveaux projets ont occupé la Commission cette année, notamment :

Un groupe de travail Ateliers s'est constitué afin d'échanger sur les thèmes propres à cette prestation. Les objectifs de ce groupe sont d'identifier les bonnes pratiques, de réfléchir à l'optimisation de l'accompagnement des bénéficiaires et de créer des synergies plus fortes entre les institutions. Le besoin de constituer un groupe de travail similaire pour tout ce qui concerne l'Habitat a été également évoqué et celui-ci verra probablement le jour en 2022.

La présentation par le Service de la prévoyance sociale (SPS) des indicateurs et des modalités d'implémentation cantonaux des critères qualité CLASS dans les institutions, nous a également permis une première rencontre avec Madame Christine Kolly, nouvelle cheffe du SPS. Notre commission se réjouit des futures collaborations avec Mme Kolly et regrette, en raison de la pandémie, de ne pas avoir eu l'opportunité de saluer et remercier Madame Maryse Aebischer avant son départ.

D'autre part, les réformes des procédures liées à l'entrée en vigueur de la LIFAP nous ont amenés à adresser nos propositions de modification des canevas créés par le SPS concernant l'autorisation d'exploitation et de reconnaissance des institutions.

Nous remercions Monsieur Frédéric Fournier, responsable de l'unité mobile en soins palliatifs Voltigo qui, lors d'une riche rencontre, nous a présenté le certificat palliative-handicap pour les institutions. L'objectif de ce projet, bénéficiant du soutien financier d'INFRI, est de permettre aux équipes des institutions de construire des solutions adaptées aux besoins spécifiques de nos bénéficiaires afin d'améliorer leur qualité de vie jusqu'à leur dernier instant, tout en respectant leur autodétermination et leur dignité.

Au-delà de ces projets, de nombreux moments d'échanges ont permis à chacun d'aborder ses préoccupations et ses questionnements. Le climat au sein de la commission reste empreint de grande solidarité et entraide entre les directions des institutions qui ont été

généreuses d'informations, d'échanges et de soutiens mutuels.

Je remercie l'ensemble de mes collègues pour leur engagement et leur participation tout au long de l'année et je vous souhaite à tous, pour l'année à venir, une année sans masques. Parmi les défis principaux qu'il a fallu relever se trouve la difficulté à parvenir à communiquer et coordonner l'action des institutions avec celle des autorités de gestion de crise. En parallèle, un élément marquant de cette crise a été la très grande solidarité et entraide entre les directions des institutions qui ont été généreuses d'informations, échanges et soutiens divers.

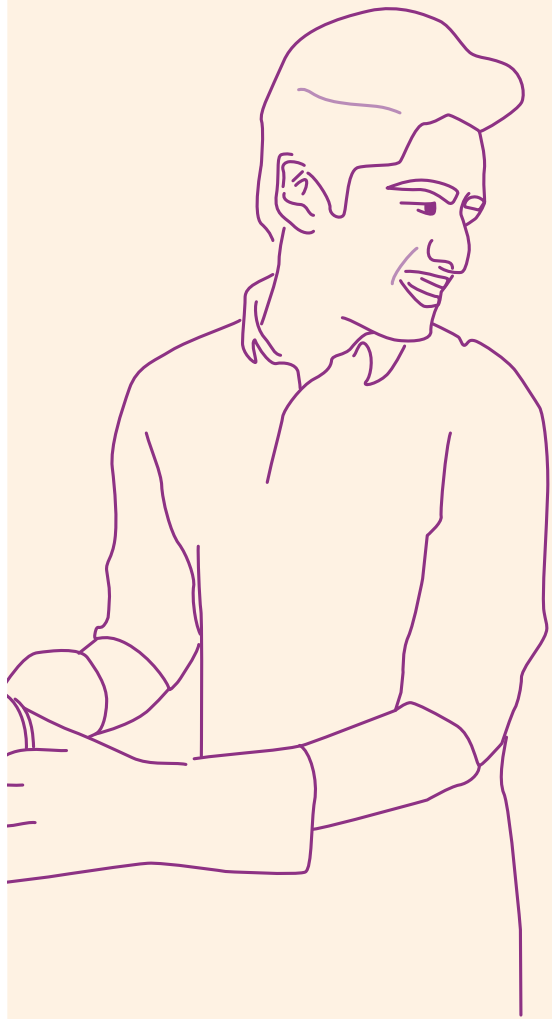
Je remercie l'ensemble de mes collègues pour leur engagement et leur participation à ce regroupement tout au long de l'année et je vous souhaite à tous, pour l'année à venir, plus de simplicité.

# Liste des membres INFRI 2022

Support juridique Institutions	Lieu	Présidence	Direction
<b>Association Château de Seedorf</b> o Centre de formation professionnelle et sociale CFPS	Noréaz	M. Philippe Leuba	M. Rémy Noël
<b>Association Flos Carmeli</b> o Classes de langage, services de logopédie, psychologie et psychomotricité	Fribourg	M. Jean-Paul Moulin	M. Emmanuel Batoz
<b>Association de l'Institut St-Joseph du Guintzet</b> o Centre scolaire et éducatif pour enfants sourds, classes de langage / Sprachheilschule	Villars-sur-Glâne	Mme Caroline Dénervaud	M. Stéphane Favre
<b>Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique</b> o AFAAP	Fribourg	M. Claude Gremaud	Mme Noémie Lutz
<b>Association Les Traversées</b> o Unités Schönberg, Courtaman, Seiry, Estavayer-le-Lac, Péroilles et Grand Fribourg	Fribourg	M. Bastien Petitpierre	Mme Michelle Constantin
<b>Association Le Bosquet</b> o Institution spécialisée	Givisiez	M. Marc Sugnaux	Mme Elisabeth Reber
<b>Association le Radeau</b> o Centre d'accueil	Orsonnens	M. Pierre-Alain Clément	Mme Emmanuelle Barboni
<b>Association REPER</b> o Information & Projets, Rue & Réalisations, Ressources & Développement, PréFo, Centres d'animation socioculturelle	Fribourg	M. Markus Baumer	M. Philippe Cotting
<b>Association St-Camille</b> o Ateliers, Foyers et Appartements protégés (Marly et Villars-sur-Glâne)	Marly	Mme Anne-Sophie Peyraud	M. Claude Chassot
<b>Commune de Villars-sur-Glâne</b> o Centre scolaire Villars-Vert	Villars-sur-Glâne	Mme Alizée Rey	Mme Joëlle Bossens
<b>Fondation broyarde en faveur des personnes en situation de handicap</b> o La Rosière	Estavayer-le-Lac	M. Jean-Luc Baechler	M. Beat Schaefer
<b>Fondation Clos Fleuri</b> o Ecole, Ateliers, Résidences, Accueil de jour, Appartements communautaires	Bulle	M. Patrice Zurich M. Willy Beaud	M. Damien Dandelot
<b>Fondation Espace Thérapeutique-Psychiatrie et Psychothérapie pour Enfants et adolescents</b> o Centre thérapeutique de jour (CTJ) o Tagesklinik für Kinder (TAKLIK), Freiburg	Givisiez	Mme Eleonora Schnewly-Aschwanden	M. Guillermo Valenzuela M. Niels Bugge
<b>Fondation de Fribourg pour la Jeunesse</b> o Foyer St-Etienne, Foyer Bonnesfontaines, Préfo, Time-Out	Fribourg	M. Thierry Steiert	M. Jean-Luc Kuenlin
<b>Fondation du Centre de formation continue pour adultes en situation de handicap</b> o CFC I BZ	Villars-sur-Glâne	Mme Kirthana Wickramasingam	M. Jean-François Massy
<b>Fondation du Centre éducatif et pédagogique</b> o CEP	Estavayer-le-Lac	Mme Anne Meyer-Loetscher	Mme Chantal Gremaud-Bertschy
<b>Fondation du CIS</b> o Centre d'intégration socioprofessionnelle	Fribourg	M. Laurent Houmard	Mme Elisabeth Mauron-Hemmer
<b>Fondation FAH-SEB</b> o Foyer la Colombière o Home Linde	Misery Tentlingen	Hr. Andreas Meuli Hr. Andreas Meuli	M. Lorenzo Pestalozzi M. Lorenzo Pestalozzi
<b>Fondation Fara</b> o Ateliers, foyers, appartements	Fribourg	M. Daniel Charrière	M. Blaise Curtenaz

En surligné : les changements par rapport à l'année précédente

Support juridique Institutions	Lieu	Présidence	Direction
<b>Fondation Handicap Glâne Romont</b> o Ateliers de la Glâne — Appartements protégés Romont, Home La Colline Ursy o Centre éducatif et scolaire de la Glâne CESL/G	Romont Romont	M. Nicolas Corpataux M. Nicolas Corpataux	M. Alexandre Waeber Mme Anne Rodi
<b>Fondation HorizonSud</b> o Ateliers, Résidences et Appartements	Marsens	Mme Laurence Brand Corsani	M. Bernard Bosson
<b>Fondation l'Eau Vive</b> o Foyer des apprentis	Fribourg	M. Claude Grandjean	Mme Liliana Chiacchiarì
<b>Fondation l'Estampille</b> o Ateliers	Fribourg	Mme Francine Defferrard	M. Stéphane Renz
<b>Fondation la Belle Etoile</b> o Ateliers, résidentiel foyer, appartements supervisés	Châtel-St-Denis	M. Jean-Luc Mossier	Mme Rosa Perroud
<b>Fondation Le Torry</b> o Centre de traitement des dépendances spécialisé en alcoologie	Fribourg	M. Jean-Christophe A Marca	M. Thierry Radermecker
<b>Fondation le Tremplin</b> o Foyers, ateliers d'occupation, appartements protégés, service social	Fribourg	M. Dominique Rhème	M. Cédric Fazan
<b>Fondation les Buissonnets</b> o Services généraux o Home Ecole Romand o Schulheim o Homato o Service éducatif itinérant sei-fribourg / Centre de thérapie physioergo	Fribourg Fribourg Fribourg Fribourg Fribourg	Fr. Ursula Schneider Schüttel Comité: M. Cédric Schneuwly Comité: Hr. Vincent Fehr Comité: Mme Gorana Vauthey Comité: Mme E. Schneuwly-Aschwanden	vacant Mme Christine Alexander Sax Mme Beatrice Grindat M. Mario Seebacher Mme Marianne Schmuckli
<b>Fondation de la Sainte Famille</b> o Institut Les Peupliers — Ecole spécialisée et Internat	Le Mouret	M. Luke Gillon	M. Daniel Gonzalez
<b>Fondation pour la femme et l'enfant</b> o Aux Etangs	Fribourg	Mme Judith Meuwly Correll	Mme Debora Belloy
<b>Fondation pour les Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère</b> o CENSG — Centre scolaire et éducatif de la Gruyère o SLPPG — Service de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Gruyère	Bulle	M. Patrice Borcard	M. Didier Jonin
<b>Fondation Saint-Louis</b> o Home et ateliers	Fribourg	Mme Mirjam Ballmer	M. Thierry Bourquenoud
<b>Fondation Transit</b> o Lieu d'accueil et évaluation	Granges-Paccot	Mme Antoinette De Weck	M. Pascal Schweizer
<b>Mouvement Enfance et Foyers</b> o Nid Clairval	Givisiez	M. Jean Bourgknecht	M. Raphaël Glassey
<b>Stiftung des Seebezirks für erwachsene Behinderte</b> o SSEB — Geschützte Werkstatt und Wohnform, Wohnschule und Wohnhaus	Muntelier	Hr. Heinz Etter	Hr. Pierre Aufranc
<b>Stiftung sbb</b> o Wohngruppen und Wohnen im Alter, Werkstätten (Tafers und Schmitten)	Tafers	Hr. Elmar Perler	M. Bojan Seewer
<b>Stiftung für Menschen mit psychischer Beeinträchtigung in Deutschfreiburg</b> o applico — Wohnen+Arbeiten (Schmitten, Murten, Plaffeien)	Schmitten	Hr. George Riesen	Frau Sabine Felder und Herr Michael Perler
<b>Stiftung Heimelig</b> o Kinderheim Heimelig und AWG Sunneblueme	Kerzers	Hr. Erich Hirt	Fr. Noëlle Schär
<b>Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg</b> o Wohnheim - Kurszentrum Sonnegg	Zumholz	Fr. Canisia Aebischer	Fr. Anita Brühlhart



# Institutions socio-éducatives

Un espace de réflexions et d'échanges sur les perspectives d'action et de développement en matière d'éducation sociale pour les personnes mineures et jeunes adultes placés en milieu résidentiel sur mandat de la justice civile ou pénale ou sur demande d'un service de protection de la jeunesse.

## Institutions membres

Les Traversées accompagnements adolescentes, Courtaman — Fondation Fribourg pour la Jeunesse : Foyer St-Etienne, Foyer des Bonnesfontaines, Préfo, Time-Out — Foyer des Apprentis — Aux Etangs — Transit — Le Nid Clairval — Kinderheim Heimelig — Le Bosquet — Les Peupliers

Raphaël Glassey  
Président

Les membres de la commission permanente « institutions socio-éducatives pour mineurs et jeunes adultes » se sont réunis à 5 reprises en 2021; une séance a été annulée en lien avec la situation sanitaire.

La Rencontre annuelle avec la Direction du Service de l'Enfance et de la Jeunesse a permis de faire un point de situation de la collaboration entre les différents lieux d'accueil et le service placeur, puis de partager un bilan globalement positif de la Plateforme Placement SEJ qui permet d'orienter les placements en fonction non seulement des places disponibles, mais en considérant également les besoins des jeunes et les particularités des offres institutionnelles. Nous devons continuer de soigner le dialogue pour renforcer et développer encore cette adéquation entre offre et besoins. Par ailleurs, le manque d'accompagnement des « jeunes en errance » a été mis en évidence et des pistes doivent être trouvées.

La thématique de la Protection des collaborateurs nous a occupés durant plusieurs séances : comment les directions d'institution peuvent-elles protéger leurs collaborateurs des agressions internes et externes ? Au-delà de l'axe des formations internes, nous avons rencontré l'Unité de Gestion des Menaces (UGM) de la police cantonale et pris connaissance des modalités de collaboration possibles.

La piste juridique est également explorée, en particulier la possibilité pour la direction de l'institution de porter plainte en cas d'agression d'un collaborateur, plutôt que cette démarche repose sur la personne concernée.

La formation interinstitutionnelle Traumatismes et Migration a une nouvelle fois été reportée en raison de la situation sanitaire.

En fin d'année nous avons rencontré le Service de la Prévoyance Sociale et fait la connaissance de sa nouvelle Cheffe de Service, Mme Kolly. Nous avons échangé de manière constructive sur les modalités de collaboration, la finalisation de la mise en œuvre de la LIFAP/RIFAP, ainsi que la planification des besoins (même si au moment de notre rencontre, les résultats de l'analyse des besoins n'étaient pas encore disponibles). Aujourd'hui, nous saluons le travail d'analyse et de planification effectué et nous réjouissons de pouvoir nous appuyer sur cette analyse pour étayer le développement de nos prestations.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par le changement de présidence de cette Commission et au nom de tous les membres, je tiens à remercier très chaleureusement Jean-Luc Kuenlin pour son implication soutenue durant ses nombreuses années dans cette fonction.

# Addictions

À l'heure où j'écris ces quelques lignes pour le rapport de notre commission addictions, Alain Berset et le Conseil Fédéral ont annoncé l'allègement massif des mesures de protection contre le COVID.

Un grand soulagement pour nos bénéficiaires, nos équipes et pour nos institutions. Cette année 2021 a été synonyme, comme l'an passé, d'adaptation, de créativité et d'engagement. Mais aussi de découragement et de pertes.

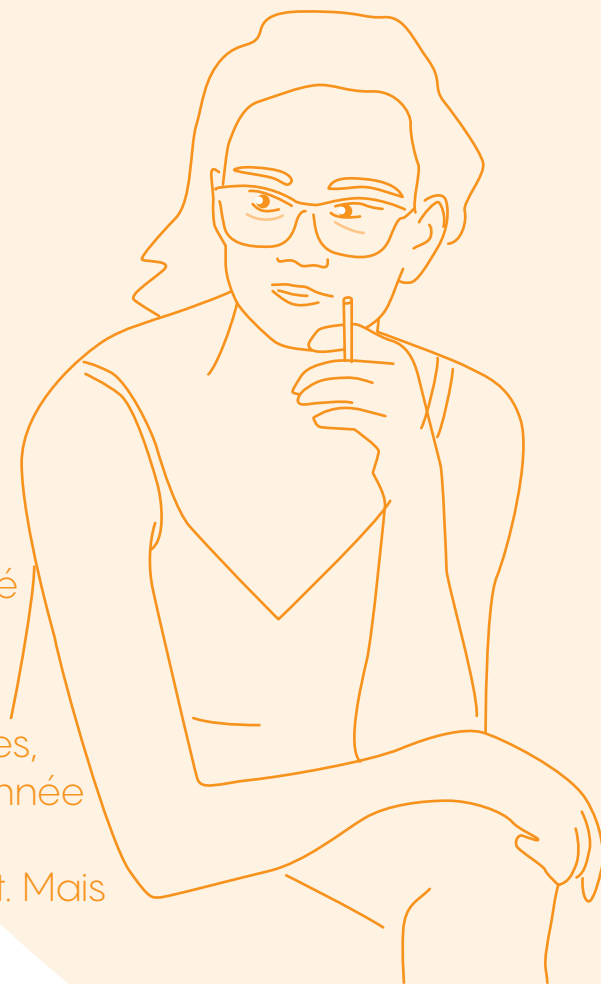
Les médias locaux nous ont permis de visibiliser le quotidien des personnes en situation d'addictions et de leurs proches; merci à eux pour cet exercice délicat.

Les membres de la Commission Addictions se sont réunis avec notre secrétaire général, Olivier Spang. Nous avons poursuivi le travail de visibilisation de nos prestations. Ainsi, en 2022, le Tremplin et le Radeau fêteront leurs 40 ans d'existence<sup>1</sup>. Nous profiterons de cet anniversaire pour dépasser les murs de nos institutions et d'en faire un anniversaire pour l'ensemble du dispositif addictions fribourgeois. Épaulés par Virtù Public Affairs spécialisée dans la communication et la vulgarisation scientifique et TokyMoon pour les supports vidéo et les visuels, nous avons œuvré à la mise sur pied de ces 40 ans.

Après un important travail de coordination et de créativité, nous pouvons aujourd'hui, via ce rapport, vous annoncer le programme des festivités 2022 :

- o 6 avril 2022, Conférence à Mozaïk. Le dispositif social addictions à la croisée des chemins : réussites, enjeux et pistes pour le canton de Fribourg,
- o 1<sup>er</sup> juin 2022, Souper de Gala, Salle des fêtes de St-Léonard, avec Thomas Wiesel et Julien Sonjon
- o 1<sup>er</sup> septembre 2022, Tournoi de pétanque inter-institutions addictions
- o 8 septembre 2022, Présentation du modèle d'impacts aux Parlementaires fribourgeois

Comme les années passées, je profite de ces lignes pour remercier chaleureusement les directions membres de la Commission et leurs équipes, le Comité d'INFRI et son secrétaire général pour l'immense travail réalisé en période de pandémie avec pertinence et humour.



## Institutions membres

Le Radeau — Le Torry — Le Tremplin  
— REPER

<sup>1</sup> REPER totalise une soixantaine d'années d'existence, le Torry aura trente ans.



# Commission CCT

Suite au départ de la Présidente à fin 2020, notre première mission a été celle de nous réorganiser.

Ainsi, après plusieurs années passées au sein de cette commission en qualité de membre, c'est avec motivation que j'ai accepté de reprendre la présidence de cette dernière.

## Liste des membres de la commission permanente CCT 2021

### Président

- o M. Claude Chassot, directeur de St-Camille
- o M. Nicolas Gachet, responsable de l'administration et des finances d'HorizonSud
- o M. Daniel Gonzalez, directeur des Peupliers
- o M. Jean-Luc Stucky, administrateur de la Fondation Glânoise
- o M. Thierry Bourquenoud, directeur St-Louis
- o M. Jean-Pierre Corpataux, administrateur Les Buissonnets
- o M. Jean-Luc Kuenlin, directeur FFJ - Fondation de Fribourg pour la Jeunesse
- o Mme Elisabeth Reber, directrice du Bosquet
- o Mme Caroline Chariatte, responsable RH Clos Fleuri

Mme Caroline Chariatte et M. Jean-Pierre Corpataux ont rejoint la commission et nous nous réjouissons de profiter de leurs compétences.

M. Nicolas Gachet participe aux négociations et aux réunions avec la FOPIS.

Enfin, avec M. Thierry Bourquenoud, Mmes Barbara Schwaller et Anne-Sophie Krattinger, nous avons été nommés assesseurs à la commission arbitrale.

La commission CCT s'est réunie à 5 reprises durant l'année. Les sujets qui ont notamment été abordés en séances sont les suivants :

- o Adaptations de la CCT avec des modifications entrées en vigueur au 01.07.2021
- o Traitement de la proposition du GT classifications et proposition conjointe au SPS avec la FOPIS
- o Clarification de la soumission AVS et fiscale des repas offerts aux personnels
- o Analyse de la loi sur le travail et application au sein des institutions
- o Thèmes de négociation 2022
- o Différentes questions liées au droit du travail, application de la CCT, etc.

Par ailleurs, la commission arbitrale a rendu 2 avis : l'un sur la procédure d'interprétation relative à la promotion avec changement de fonction et l'autre sur la fixation du traitement en lien avec le Rpens.

Enfin, suite au succès de la première édition de l'après-midi thématique sur le droit du travail en 2020, la commission a pu proposer une seconde demi-journée le 14 octobre 2021. Elle a invité toutes les institutions, le SPS et la FOPIS. Les intervenants du jour ont été M. Angelo Nolfo du Service du personnel et d'organisation et à nouveau

Me Adrien De Steiger. Le thème abordé par le premier nommé a été celui des règles appliquées à l'Etat de Fribourg relatives à l'attribution des paliers à l'engagement et du ripage en cas de promotion. Ceci fut une suite logique de la décision rendue par la commission arbitrale et a surtout permis aux institutions de se repositionner face à leur pratique. En effet, nous avons pu constater que l'application était quelque peu différente de la lecture que nous pouvions avoir de l'article en question. Quant à

Me De Steiger, il a fourni des explications sur les nouveaux congés payés (enfant malade, proche aidant, congé paternité...) ainsi que sur différentes jurisprudences récentes. Sans surprise, l'intérêt a été similaire à celui déjà relevé en 2020.

Je ne saurais terminer mon premier rapport de commission sans remercier notre Secrétaire général, M. Olivier Spang, ainsi que l'ensemble des membres de la commission pour leur engagement et leur collaboration appréciés.

Claude Chassot  
Président



# Un outil innovant pour s'informer sur les prestations pour adultes



Au mois de février 2022 a été mis en ligne un nouveau site web de recherche et d'information sur les prestations des institutions spécialisées pour adultes dans le canton de Fribourg :

[www.infri-guide.ch](http://www.infri-guide.ch)

Complet, accessible, et avec une base scientifique : voilà les objectifs assignés à ce nouvel outil de recherche que les institutions fribourgeoises mettent à disposition du public.

S'il est accessible au grand public, infri'guide est en priorité un outil de recherche et d'information à l'usage des personnes concernées par des prestations institutionnelles pour adultes à l'AI ou en situation de dépendance. Ainsi, chaque personne concernée peut faire la démarche de se renseigner sur ce qui l'intéresse et trouver des informations pertinentes lui permettant de formuler des demandes auprès des partenaires souhaités. De même, les parents, écoles, centres d'orientation, services sociaux médecins, etc. peuvent recourir à cette ressource pour conseiller leur « client-e-s » au plus près de leur intérêt.

Il suffit d'entrer dans le site et d'effectuer une recherche au moyen des différentes « portes d'entrée » proposées sur la page d'accueil : par liste d'institutions, par thèmes, recherche assistée ou moteur de recherche, on choisit ce qui est le plus simple.

Les résultats de la recherche sont listés par région et type de prestations, de manière à correspondre au mieux aux critères qui ont été mentionnés dans la recherche. Par contre, aucune demande de prestations ne peut être faite directement dans infri'guide, car les admissions doivent faire l'objet d'une procédure d'indication gérée par le canton. C'est donc un site dédié uniquement à l'information.



**Travail  
Arbeit**



**Logement  
Unterkunft**



**Formation continue  
Weiterbildung**



**Coaching - Accompagnement  
Coaching - Begleitung**

**Un site facile à lire  
Eine einfach zu  
lesende Seite**



**aide votre recherche  
hilft bei Ihrer Suche**



# Comptes et budgets

Compte de résultat	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Produits</b>					
Contributions CCT des membres	189 788.75	190 000.00	188 656.15	190 000.00	190 000.00
Cotisations INFRI des membres	114 033.90	110 000.00	114 837.20	115 000.00	115 000.00
Autres produits	5 840.25	2 500.00	1 700.70	3 000.00	1 500.00
<b>Total produits</b>	<b>309 662.90</b>	<b>302 500.00</b>	<b>305 194.05</b>	<b>308 000.00</b>	<b>306 500.00</b>
<b>Charges</b>					
<b>Charges de personnel</b>					
Salaires secrétariat général	128 454.20	130 000.00	128 774.00	130 000.00	130 000.00
Salaires secrétariat administratif	26 284.40	27 000.00	26 835.60	36 000.00	36 000.00
Jetons de présence	10 415.60	18 000.00	15 215.35	18 000.00	18 000.00
Jetons pour secrétariat commissions	2 650.00	3 500.00	2 455.00	3 500.00	3 500.00
Rémunération commission arbitrale	422.90	2 000.00	3 025.00	2 000.00	3 000.00
Charges sociales	36 570.75	38 000.00	36 474.90	41 000.00	41 000.00
Frais de déplacement	692.00	1 500.00	744.80	1 500.00	1 500.00
Frais de formation continue	3 850.00	3 000.00	3 850.00	4 000.00	2 000.00
<b>Total charges de personnel</b>	<b>209 339.85</b>	<b>223 000.00</b>	<b>217 374.65</b>	<b>236 000.00</b>	<b>235 000.00</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>					
Loyer	7 200.00	7 200.00	7 200.00	15 600.00	15 600.00
Matériel et frais de bureau	5 553.85	7 000.00	6 914.95	7 000.00	9 000.00
Frais de déménagement			120.00		
Traductions	5 294.00	6 000.00	3 969.20	6 000.00	4 000.00
Cotisations	1 340.00	1 700.00	1 430.00	1 700.00	1 500.00
Dons et cadeaux	881.65	600.00	872.60	1 000.00	500.00
Honoraires de tiers	2 666.85	2 000.00	969.30	4 000.00	4 000.00
Site internet et intranet	400.25	4 000.00	4 126.92	4 000.00	2 000.00
Maintenance informatique	1 160.55	4 000.00	3 442.49	4 000.00	2 000.00
Annonces dans les journaux	0.00	1 000.00	0.00	1 000.00	0.00
Frais d'impression	4 306.50	5 000.00	5 229.18	5 000.00	5 000.00
Frais de publication de CCT	874.00	1 000.00	490.00	1 000.00	1 000.00
Prestations aux institutions	35 158.50	40 000.00	31 575.50	30 000.00	30 000.00
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>64 836.15</b>	<b>79 500.00</b>	<b>66 340.14</b>	<b>80 300.00</b>	<b>74 600.00</b>
<b>Résultat avant charges et produits financiers</b>	<b>35 486.90</b>	<b>0.00</b>	<b>21 479.26</b>	<b>-8 300.00</b>	<b>-3 100.00</b>
Intérêts sur compte courant	0.00	-250.00	0.00	-100.00	-100.00
Frais de banque	191.20	250.00	-20.00	250.00	250.00
<b>Charges et produits financiers</b>	<b>191.20</b>	<b>0.00</b>	<b>-20.00</b>	<b>150.00</b>	<b>150.00</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>35 295.70</b>	<b>0.00</b>	<b>21 499.26</b>	<b>-8 450.00</b>	<b>-3 250.00</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>					
Dissolutions de provisions				-10 000.00	
Affectations aux provisions	30 000.00		14 077.53		
Charges extraordinaires			86 419.65		
Produits extraordinaires			-86 420.00		
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>30 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>14 077.18</b>	<b>-10 000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5 295.70</b>	<b>0.00</b>	<b>7 422.08</b>	<b>1 550.00</b>	<b>-3 250.00</b>
<b>BÉNÉFICE / PERTE / COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>5 295.70</b>	<b>0.00</b>	<b>7 422.08</b>	<b>1 550.00</b>	<b>-3 250.00</b>



# Bilan 2021

Actifs	31.12.2021	31.12.2020
Compte courant bancaire	447 777.59	338 734.11
Compte dépôt bancaire	200 000.00	200 000.00
Compte bancaire garantie de loyer	5 850.00	
<b>Trésorerie et actifs</b>	<b>653 627.59</b>	<b>538 734.11</b>
Débiteur cotisations membres		590.00
Impôt anticipé à récupérer		
Débiteur AVS		
Débiteur LAA et APG	37.80	110.70
Autres créances à court terme		1 980.00
<b>Créances à court terme</b>	<b>37.80</b>	<b>2 680.70</b>
Charges constatées d'avance	1 345.00	
Produits à recevoir	1 500.00	
<b>Actifs de régularisation (actifs transitoires)</b>	<b>2 845.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Actifs circulants</b>	<b>656 510.39</b>	<b>541 414.81</b>
Mobilier d'exploitation	1.00	1.00
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>656 511.39</b>	<b>541 415.81</b>

Passifs	2021	2020
Créanciers à court terme	4 557.52	1 699.90
Créancier groupe INSOS Fribourg		
Créancier AVS	231.90	
Créancier caisse de prévoyance	4 011.60	
Créancier LAA APG	170.00	94.80
Passifs transitoires	<b>86 419.65</b>	
<b>Dettes à court terme</b>	<b>95 390.67</b>	<b>1 794.70</b>
Provision mobilier / informatique	10 000.00	10 000.00
Provision prestations aux institutions (anc. développement stratégique)	75 000.00	75 000.00
Provision formation professionnelle	9 890.80	9 890.80
Provision déménagement	14 077.53	
Provision caisse de pension	70 000.00	70 000.00
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>178 968.33</b>	<b>164 890.80</b>
Capital	374 730.31	369 434.61
Bénéfice reporté / Perte reportée		
Bénéfice de l'exercice / Perte de l'exercice	7 422.08	5 295.70
<b>Capitaux propres</b>	<b>382 152.39</b>	<b>374 730.31</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>656 511.39</b>	<b>541 415.81</b>

Engagements hors bilan	31.12.2021	31.12.2020
Engagement hors bilan en cas de résiliation par INFRI	605 036	556 964.00
Engagement hors bilan en cas de résiliation par la CPPEF	261 266	245 187.00



# Commentaire des comptes

L'année 2021 a réservé quelques surprises pour la gestion des charges: le déménagement vers un nouveau secrétariat a entraîné des dépenses supplémentaires, et le financement par l'État du coût lié au changement de la Caisse de pensions de l'État a allégé nos charges. Le résultat de l'année est positif et le budget 2023 doit être adapté en conséquence des charges nouvelles.

## Comptes de fonctionnement et bilan 2021

Les charges et les produits correspondent pour l'essentiel au budget prévu et aux comptes de l'année précédente. Les recettes et les charges salariales sont stables. Par rapport à l'année précédente, un plus grand nombre de séances ont pu être organisées. Le compte «Prestations pour les institutions» d'un montant de CHF 31'575.50 comprend les offres suivantes pour les institutions :

- o Pôle confiance
- o Après-midi de droit du travail, qui a déjà été organisé pour la deuxième fois
- o Abonnement au service du chaperon rouge, qui a été proposé à partir de septembre 2021
- o Réalisation du nouvel outil infri'guide

Étant donné que le résultat annuel a été positif, et compte tenu des frais de déménagement non budgétés, une provision de CHF 14'000 a été constituée pour assumer ces dépenses de manière anticipée. Le résultat annuel est équilibré avec un petit excédent de recettes de CHF 7'422.08.

Contrairement à ce qui était planifié (au moyen d'une provision de CHF 70'000 au bilan), le SPS nous a informés en décembre que le montant dont INFRI doit s'acquitter pour les mesures transitoires et compensatoires dues à la réforme de la Caisse de pension de l'État CPPEF (CHF 86'420 au 1er janvier 2022) est pris en charge par l'État pour INFRI au même titre que pour les institutions. Dès lors, la provision de CHF 70'000 sera convertie en 2022 et utilisée à d'autres fins.

Les comptes annuels 2021 ont été vérifiés par la fiduciaire Multifiduciaire SA.

## Budget 2023

Le budget 2023 a été adapté pour tenir compte des changements intervenus déjà en 2022, avec comme objectif d'équilibrer au mieux recettes et charges.

Les principales adaptations par rapport au budget précédent concernent les postes suivants : salaires et charges sociales du secrétariat administratif (en lien avec l'augmentation du taux d'activité de 30 à 40%), loyer des nouveaux locaux, adaptation des prestations pour les institutions (le canton finançant Chaperon Rouge). D'autres diminutions mineures de postes de charges ont été appliquées afin de parvenir de manière réaliste à un équilibre. Le résultat prévu sera un excédent de charges de CHF 3250.





Association fribourgeoise des institutions spécialisées  
Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen

2, chemin de Beaulieu  
1752 Villars-s-Glâne

Tél. : 026 424 76 24  
[www.infri.ch](http://www.infri.ch) — [info@infri.ch](mailto:info@infri.ch)